

FICHE PROGRAMME

PREPARATION AUX EPREUVES DE SELECTION EN IFSI PAR VOIE FPC



La préparation aux épreuves de sélection a pour double objectif de permettre de réussir sereinement les épreuves de sélection d'entrée en IFSI mais également de permettre une entrée réussie en première année aux étudiants admis. L'accompagnement se veut individualisé et basé sur le parcours du candidat ainsi que sur son projet professionnel.

CONTEXTE REGLEMENTAIRE :

- Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier
*« Peuvent être admis en première année de formation au diplôme d'Etat d'infirmier les candidats âgés de dix-sept ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation répondant à l'une des conditions suivantes :
[...]
2° Les candidats relevant de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L. 6311-1 du code du travail, et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection prévues aux articles 5 et 6. »*

OBJECTIFS :

Être capable de :

- Décrire la profession infirmière et la formation en soins infirmiers
- Mobiliser ses connaissances en culture sanitaire et sociale
- Démontrer ses capacités en expression écrite
- Démontrer ses connaissances en mathématiques sur la résolution de problèmes simples
- Constituer son dossier de sélection, rédiger son CV et sa lettre de motivation
- Maîtriser les savoirs et les savoir-être nécessaires à l'épreuve orale
- Gérer son stress et augmenter sa confiance en soi

PUBLIC :

- Tous candidats relevant de la Formation Professionnelle Continue (aides-soignants, auxiliaires de puériculture et autres personnes en reconversion professionnelle sans condition de diplôme), telle que défini par l'article L.6311-1 du code du travail, et **justifiant d'une durée minimum de trois ans** de cotisation à un régime de protection sociale à la date de clôture des inscriptions aux épreuves de sélection.

PRE REQUIS :

- Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

- 10 à 25 participants par session

DUREE :

- **112 heures** soit **16 journées** en discontinu (les mardis et jeudis)

DATES :

- Du 24 septembre 2024 au 28 novembre 2024 en discontinu

SEPTEMBRE 2024	OCTOBRE 2024	NOVEMBRE 2024
Mardi 24 septembre 2024	Mardi 01 octobre 2024	Mardi 05 novembre 2024
Jeudi 26 septembre 2024	Jeudi 03 octobre 2024	Jeudi 07 novembre 2024
	Mardi 8 octobre 2024	Mardi 12 novembre 2024
	Jeudi 10 octobre 2024	Jeudi 14 novembre 2024
	Mardi 15 octobre 2024	Mardi 19 novembre 2024
	Jeudi 17 octobre 2024	Jeudi 21 novembre 2024
		Mardi 26 novembre 2024
		Jeudi 28 novembre 2024

INTERVENANT.E(S) :

- Infirmiers cadres enseignants de Santé, formateurs permanents de l'IFSI et intervenants extérieurs apportant une expertise complémentaire.

MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Formation en présentiel
 - Apports théoriques pour les fondamentaux
 - Mises en situation
 - Simulations d'épreuves écrites et orales
 - Travaux de groupes favorisant l'interaction et les échanges d'expériences
- Travail personnel inter-séance
- Utilisation de la plateforme en ligne Smartcampus : mise à disposition des ressources et suivi personnalisé.

EVALUATION :

- Evaluations formatives : tests de positionnement, épreuves blanches, mises en situation
- Feedback personnalisé

PROGRAMME :

- ➔ Présentation du métier d'infirmière
- ➔ Présentation de la formation, du référentiel
- ➔ Présentation des attendus de la sélection d'entrée
 - Le dossier de sélection, la lettre de motivation, le curriculum vitae
 - L'entretien de sélection (oral)
- ➔ Initiation à la Santé Publique
- ➔ Accompagnement à la construction de son projet professionnel
- ➔ Notions de base en communication verbale et non verbale
- ➔ Connaissance de soi et identification de ses compétences
- ➔ Identification et gestion des émotions, gestion du stress
- ➔ Renforcement des connaissances et exercices en mathématiques
- ➔ Renforcement des connaissances et exercices en français

TARIF :

- Frais d'inscription : **35 €** non remboursables en cas de désistement
- Financement employeur : **1300 €* / personne** (La Fondation L. Chaptal est exemptée de TVA)
- Auto-financement : **1000 €* / personne** (La Fondation L. Chaptal est exemptée de TVA)

** Les journées de formation en présentiel comprennent deux pauses (boissons froides et chaudes et biscuits), des distributeurs de sandwich et des fours à micro-ondes sont à disposition pour le déjeuner.*

Conditions et modalités de paiement :

Paieement à 30 jours à réception de facture. Règlement uniquement par prélèvement, virement, mandat chèque postal ou bancaire. La Fondation Léonie Chaptal est certifiée Qualiopi et éligible au financement par les OPCO.

INSCRIPTION :

- Inscription possible jusqu'à 7 jours avant le début de la session de formation
- Notice d'inscription et bulletin d'inscription téléchargeables en ligne sur <http://www.fondationleoniechaptal.fr>
- Bulletin d'inscription à compléter et à adresser par mail à formation.continue@fondation-chaptal.fr accompagné des pièces justificatives
- Pour toute information complémentaire, contacter l'Equipe Formation Continue : formation.continue@fondation-chaptal.fr - Tél. : 01 39 90 05 99